

# RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès



## SOMMAIRE

**p.1 : L'édito** / **p.2 : Solidarité internationale** / **p.3 à 6 : Place au débat** (*Protectionnisme ; par David CAYLA*) / **p.7 : Macron** : Incohérence ou parfaite cohérence ? (*Par Jean-Claude CHAILLEY*) **p.8 : Coup de gueule** (*La Poste ; par Pierre-Yves MESCOFF*)

## L'ÉDITO

On sait enfin qui sera candidat à la primaire de la « BAP » (la mal nommée « Belle Alliance Populaire », chargée d'organiser celle-ci). Parmi les heureux élus quatre du Parti Socialiste, une du PRG et deux anciens écologistes, issus de petites formations progouvernementales. Par contre, ni Gérard Filoche, figure de la gauche socialiste, ni les candidats parrainés par le MRC, Nouvelle Donne ou le Mouvement Progressiste. Plutôt qu'une primaire partielle de la gauche, la direction du PS a donc préféré une forme d'entre-soi, les petits partis satellites ne pesant pas grand-chose. En l'absence de Mélenchon, il ne pouvait de toute façon pas y avoir de véritable primaire de la gauche. Quant à Macron, son positionnement idéologique en fait un OVNI de droite pas un candidat de gauche malgré le soutien de quelques socio-libéraux.

Au rebours des sondages dont on a pu juger des remarquables performances, je ne ferai pas de pronostics sur l'issue de cette primaire. Je souhaite qu'elle permette de désigner un candidat capable de rassembler une grande partie de la gauche, première condition pour figurer au second tour de la présidentielle, ce qui, à ce stade, est loin d'être acquis. Toutefois Fillion ne recueille qu'un sentiment mitigé de la part des Français, pas convaincus par ses propositions libérales et thatchériennes. Hollande a préféré jeter le gant plutôt que de se représenter et de subir une défaite humiliante. On ne le regrettera pas. En cinq ans de présidence, pas une seule augmentation du SMIC, le chômage est toujours à un haut niveau, la pauvreté

s'accroît. Et les collectivités territoriales ont vu drastiquement diminuer leurs subventions alors qu'on leur demande de se substituer à l'État dans le secteur social ! Ajoutons que ce n'est pas au cœur des préoccupations des élus de droite et d'extrême-droite qui gouvernent une bonne partie d'entre elles.

Le grand défi de la gauche pour 2017 c'est de redonner à nos concitoyens l'envie de voter pour elle. Ce n'est pas en faisant de la communication ou en se livrant à la démagogie qu'elle y arrivera. Même si on est proche de Noël, il ne faut pas prendre les Français pour des naïfs : certaines promesses comme la suppression du 49-3 font sourire.

Oui, il est encore possible quand on est de gauche de se battre pour le progrès social. Non ce n'est pas désuet de respecter les syndicalistes et les salariés qui bossent en bleu de travail ! Certains avec leurs solutions héritées du 19<sup>ème</sup> siècle voudraient nous faire croire qu'ils sont modernes. Est-ce moderne que de vouloir réduire les prestations sociales pour distribuer toujours plus aux plus riches ? Est-ce moderne de détruire nos services publics au nom de la libre concurrence faisant fi des besoins du plus grand nombre pour la seule satisfaction d'une minorité ? Ces questions il faudra bien se les poser lors de la prochaine élection présidentielle.

Tout comme le fait de savoir si on veut une France laïque respectueuse de toutes les croyances et non croyances ou une France soit disant multiculturelle mais en réalité fondée sur les particularismes.

*(Suite page 2)*

## L'EDITO (suite)

La laïcité c'est ce qui nous permet de vivre ensemble malgré nos différences en respectant l'univers intime de chacun mais en ne mettant pas en exergue tel ou tel ornement dans l'espace public. Ce combat permanent est celui qui permet à chacune et à chacun de se sentir pleinement intégré dans la République.

Depuis sa création Résistance Sociale s'est attachée à faciliter le dialogue entre militants, qu'ils soient politiques, syndicalistes ou associatifs. A l'aube d'une nouvelle année, nous pensons qu'il est temps d'aller plus loin et de travailler à l'affirmation des valeurs qui sont les nôtres, même si elles ne sont pas partagées par tout le monde. Nous entendons ainsi participer à notre niveau à la refondation de la gauche, plus que jamais nécessaire. Dans ce cadre nous travaillons à un document recensant ces valeurs auxquelles nous croyons mais aussi les interrogations qui sont les nôtres. Il ne s'agit pas de créer une chapelle de plus mais d'aider au rassemblement de celles et ceux qui portent cette même analyse au delà des structures auxquelles ils appartiennent. Vaste programme sans doute mais bien nécessaire face à la montée des intolérances et des sectarismes.

**Marinette BACHE**

## SOLIDARITE INTERNATIONALE

### BELGIQUE

#### Pas d'accord sur le service minimum garanti à la SNCB

Aucun accord n'a pu être trouvé, mercredi 14 décembre pour l'élaboration par les partenaires sociaux d'une proposition permettant la mise en place d'un service minimum à la SNCB. Le dossier a été renvoyé vers le ministre de la Mobilité François Bellot qui dit vouloir laisser sa chance à la concertation sociale jusqu'à la fin de l'année. "Nous sommes formels: l'instauration d'un service minimum au sein des chemins de fer belges est irresponsable. Celui qui veut quand même l'implémenter devra en prendre la responsabilité", a commenté la CSC-Transcom. "Dans la proposition, il est indiqué que l'agent qui désire travailler doit le signaler au plus tard 72 heures avant le début de la grève. Le travailleur ne pourra plus, par la suite, revenir sur sa décision. Ceci est une atteinte au droit de grève individuel", poursuit le syndicat chrétien.

#### Grève chez Marks&Spencer

"Depuis l'annonce de la fermeture du magasin bruxellois, quatre réunions étaient prévues avec la direction mais celle-ci en a annulé deux en affirmant qu'elle n'était pas prête", a dénoncé le représentant du syndicat socialiste Setca (FGTB). "La direction belge ne semble pas de mauvaise volonté mais elle reçoit clairement ses ordres de Londres qui a décidé de débrancher la prise", a-t-il ajouté. La fermeture menace 126 emplois.

Un premier conseil d'entreprise extraordinaire se tenait mardi 13 décembre chez Marks & Spencer à Bruxelles.

Les syndicats ont posé plusieurs dizaines de questions, notamment sur les chiffres divergents qui leur ont été présentés concernant le déficit du groupe. La direction belge n'a pas pu répondre à la question d'une éventuelle poursuite des activités dans le cas où la boutique bruxelloise devenait bénéficiaire.

Un piquet de grève, installé en front commun syndical, barrait l'entrée du magasin Marks&Spencer le mercredi 14 au matin à Bruxelles. "Nous avons décidé de durcir le ton pour obtenir au moins des réponses à nos nombreuses questions et informer ainsi le personnel", a indiqué le permanent du SETCa.

### Bpost en grève à Liège

Le personnel des bureaux de poste de Liège 1, Liège 2 et Liège 3 a décidé d'arrêter le travail pour une période indéterminée le lundi 12 au matin, a annoncé le front commun syndical (CGSP, SLFP et CSC). Les organisations syndicales dénoncent une surcharge de travail et un manque d'effectifs chez Bpost à Liège. Les syndicats pointent également l'absence de réponses de la part de la direction de bpost, qui poursuit des négociations de reprise de l'entreprise néerlandaise PostNL. "Si on a de l'argent pour acheter Post NL, on a les moyens de mettre le personnel nécessaire pour que la clientèle de Bpost reçoive le service de qualité qu'elle mérite!", souligne le front commun syndical.

### ALGERIE

Grève des commerçants à Tizi Ouzou : La ville a été entièrement paralysée, le mardi 13 décembre, par une grève générale des commerçants à laquelle ont appelé les grossistes. Aucun commerce n'a levé rideau la matinée, à l'exception des pharmacies qui ont été autorisées à ouvrir leurs portes.

À travers cette action, les commerçants voulaient exprimer leur colère contre les services de contrôle. Ces derniers, disent-ils, « exagèrent dans la pénalisation et la verbalisation des commerçants, les procédures contraignantes et arbitraires des différents services des impôts, le non-respect des lois et réglementation en vigueur de la part de la CASNOS de Tizi Ouzou ».

**Grève surprise à SNTF** (Société nationale de transport ferroviaire) : Des conducteurs de trains ont entamé, ce mardi 6 décembre, une nouvelle grève perturbant le transport ferroviaire à Alger. Selon la direction de la SNTF, les trains ont circulé normalement sauf à Alger où il y a eu des perturbations par rapport aux trains de banlieues. La SNTF a fait appel à l'encadrement pour assurer « un service minimum ». Il semblerait que ce mouvement ne soit pas soutenu par la fédération nationale des cheminots...

## PLACE AU DÉBAT

### Le protectionnisme est-il compatible avec un projet social ?

Par David CAYLA

*Enseignant-chercheur en économie à l'Université d'Angers, chercheur au Granem*

Interview par Lenny Benbara pour LVSL

*Parmi les combats que vous menez, il y a la possibilité de mesures protectionnistes, qui sont considérées comme une plaie couteuse pour l'économie par une grande partie des économistes et de la classe politique. Selon vous, le protectionnisme peut être un levier pour une politique de progrès social, pouvez-vous nous en dire plus ?*

Lors du discours de renoncement de François Hollande, je n'ai pu m'empêcher de noter une phrase : « *Le plus grand danger, c'est le protectionnisme, c'est l'enfermement* », a-t-il affirmé en faisant référence à l'extrême droite (mais on peut penser qu'il s'adressait aussi à Arnaud Montebourg). Il y a là une double erreur. D'abord une erreur de définition. François Hollande, comme beaucoup de monde, confond protectionnisme et autarcie. Or, les deux termes n'ont strictement rien à voir. En matière de politique commerciale, trois doctrines sont possibles. Le **libre-échange**, qui promeut une suppression des régulations publiques en matière de commerce international pour laisser au marché la plus grande latitude possible ; l'**autarcie** qui, à l'inverse, entend restreindre le plus possible le commerce avec l'étranger ; et enfin le **protectionnisme** qui entend réguler et intervenir dans le commerce international pour ne pas laisser les forces du marché décider seules de la nature et du volume des échanges commerciaux.

Le protectionnisme n'est pas un enfermement mais un interventionnisme. La preuve en est que parmi les mesures protectionnistes les plus usitées il y a les subventions aux exportations qui tendent non à réduire mais à augmenter les échanges commerciaux. L'Europe a d'ailleurs été longtemps accusée de protectionnisme pour ses subventions agricoles par les pays en voie de développement.

L'autre erreur de François Hollande c'est de transformer ce qui n'est qu'un outil économique, une politique commerciale, en objet moral. A l'entendre, le protectionnisme serait intrinsèquement « dangereux ». Or, cette position est absolument intenable pour un responsable politique socialiste qui, par ailleurs, entend « réguler » les marchés.

Comment peut-on d'un côté considérer que l'intervention de l'État sur les marchés à l'intérieur des frontières est bonne, mais que la même intervention se transforme subitement en catastrophe dès lors qu'il s'agit de contrôler les flux marchands internationaux ? Si les marchés dérégulés sont inefficaces dans la finance, les services publics, la production de logement, la médecine... pourquoi seraient-ils efficaces à l'échelle internationale ?

En fait, pour éviter toute confusion, il faudrait changer notre vocabulaire. Au lieu de « libre-échange », il faudrait parler de « dérégulation », et au lieu de « protectionnisme » il faudrait parler « d'interventionnisme » ou de « régulation ». Ainsi, on pourrait traduire la pensée de Hollande de manière plus compréhensible : « *Le plus grand danger, c'est la régulation du commerce international, c'est l'enfermement* ». Et on comprend aussitôt en quoi une telle phrase est absurde.

*Ce que vous proposez semble joli sur le papier mais mettre en place ce type de mesures ne nous exposerait-il pas à des mesures de rétorsion de la part de nos partenaires commerciaux ? Est-ce vraiment le moment opportun pour lancer une guerre commerciale ?*

C'est amusant comment, à chaque fois qu'on promeut l'intervention de l'État sur les marchés, on est renvoyé à une logique guerrière. Les libéraux – et plus largement les libertariens – sont parvenus à nous convaincre que les guerres sont nationales et forcément le fait des États. On voit bien la logique. L'intervention d'un État c'est l'affirmation d'une nation. Et les nations c'est le nationalisme... et le nationalisme, c'est la guerre !

Mais l'État, c'est aussi le lieu de l'affirmation de la démocratie. Or, toute démocratie suppose qu'on reconnaisse qu'il existe des conflits d'intérêt entre les groupes sociaux. En matière internationale comme en matière nationale, on ne peut nier qu'il existe des intérêts contradictoires. Les pays produc-

teurs de pétrole ont intérêt à ce que le pétrole soit le plus cher possible ; les pays industrialisés ont intérêt à ce qu'il soit le plus bas possible. Des conflits commerciaux sont inévitables. Choisir le libre-échange ne signifie pas qu'on va supprimer les conflits mais qu'on va laisser le marché déterminer les gagnants et les perdants de la mondialisation sans aucune médiation politique.

Ceux-là peuvent être des pays, mais ce sont souvent des groupes sociaux au sein des pays. Ainsi, en France, les ouvriers sont les grands perdants du libre-échange, les classes supérieures les grandes gagnantes. Mais les ouvriers qui s'en plaignent et demandent des mesures protectionnistes sont renvoyés au rang de méchants extrémistes, suppôts du Front national et xénophobes. Non seulement le libre-échange crée des gagnants et des perdants, mais il le fait en niant aux perdants le droit de contester l'ordre établi.

Les perdants peuvent également être des pays ou des régions entières. C'est d'autant plus vrai que le libre-échange a depuis longtemps changé de nature. La mondialisation n'est en effet plus celle des marchandises mais celle des facteurs de production. Cela signifie que ce ne sont pas seulement des produits finis qui circulent dans le monde, mais du capital, des capacités de production.

Dès lors, le libre-échange ne fait pas circuler des marchandises mais des usines. Et cela change tout, car ce type de mondialisation met les territoires et les États en concurrence. Chaque pays cherche donc à détrousser son voisin de ses usines et de ses emplois. Le résultat est que la mondialisation contemporaine engendre des forces d'éclatement extrêmement violentes en concentrant les richesses industrielles dans certaines régions « gagnantes » au détriment des régions perdantes.

On a vu ce que le libre-échange imposé a produit en Chine et en Inde au cours du XIXème siècle : un effondrement industriel, économique, social et politique dans deux pays qui étaient pourtant très prospères avant l'arrivée des européens. Aujourd'hui, les mêmes phénomènes de désindustrialisation se produisent dans un certain nombre de pays développés. Mais à la différence des ouvriers qui sont dominés socialement, les pays perdants finissent pas s'émanciper de la doctrine libre-échangiste. On l'a vu très récemment avec l'élection de Trump.

***Justement, quand on voit les gouvernements qui défendent aujourd'hui des mesures protectionnistes, il s'agit essentiellement de gouvernements nationalistes et xénophobes. Trump incarne à sa façon ce retour en force du protectionnisme. Il a su conquérir le vote de la Rust belt [i.e la « ceinture de rouille » qui correspond aux États des grands lacs et du Mid-West] en s'appuyant sur les ouvriers blancs. Comment expliquez-vous ce phénomène ? Le problème n'est-il pas qu'au fond, la gauche a abandonné les ouvriers, qu'elle a préféré les impératifs de la construction européenne à son projet social ?***

Les courants politiques protectionnistes présents aujourd'hui dans l'offre politique sont effectivement issus de courants nationalistes et xénophobes, ce qui fait qu'il est très difficile pour un électeur de voter pour le protectionnisme sans en même temps voter à l'extrême droite. Cela est d'abord la cause d'un refus, à gauche, de penser le protectionnisme.

Pendant longtemps, le mouvement ouvrier s'est vécu comme pacifiste et internationaliste. L'internationale ouvrière se voulait la réponse à l'internationale du capital. Certains ont voulu croire que derrière le slogan « travailleurs de tous les pays unissez-vous ! » il y avait un projet de disparition des frontières et des États. Or, l'internationalisme n'est pas nécessairement un mondialisme. Porter des projets de collaborations internationales ne signifie pas forcément la disparition des frontières et des nations.

L'accélération de la mondialisation dans les années 1990 a entraîné la rupture des ouvriers avec l'internationalisme. J'y vois les effets de la mondialisation du capital qui a imposé un système économique mettant les travailleurs de tous les pays en concurrence, détruisant ainsi le sentiment, chez les salariés, d'appartenir à un groupe social uni par des intérêts communs indépendamment des appartenances nationales.

Mais au lieu de se faire le porte-voix des victimes de la mondialisation et de les accompagner politiquement en leur proposant un débouché politique de type néo-protectionniste, les partis de gauche qui revendiquent l'héritage des mouvements ouvriers se sont lancés, en guise d'internationalisme, dans le projet européen, arguant que face à la mondialisation l'Europe ferait office de protection.

Affiche du Parti socialiste pour le référendum sur le traité constitutionnel européen en 2005.

Je me souviens des affiches de la campagne du traité de Maastricht qui expliquaient que la construction européenne permettrait de faire le poids face aux puissances américaines et asiatiques. Mais l'Europe comme instrument de protection, c'est une vaste blague !

La politique commerciale européenne inscrite dans les traités est explicitement libre-échangiste. Elle interdit à ses membres toute régulation du Marché unique, elle impose un commerce de plus en plus dérégulé conforme aux règles de l'OMC et prohibe toute mesure nationale ou européenne qui aurait pour effet de restreindre les mouvements de capitaux vis-à-vis de pays tiers.

Le problème c'est qu'une fois cette stratégie engagée, il n'existe aucun retour en arrière possible. La politique commerciale est un domaine exclusif de l'Union qui négocie au nom de l'ensemble des États. C'est la raison pour laquelle la plupart des traités commerciaux que signe l'UE ne nécessitent pas de ratification par les 28 États membres. Seuls les traités dits de « nouvelle génération », qui dépassent largement le cadre commercial et donc les prérogatives de l'Union nécessitent le double accord des États et des instances européennes. Voilà pourquoi les traités de libre-échange signés avec la Turquie ou les pays d'Afrique du Nord par exemple n'ont pas été ratifiés par les États, contrairement au CETA et au TAFTA qui doivent être validés à la fois au niveau national et au niveau de l'Union.

Cela dit, même ces traités de nouvelle génération entrent en application « provisoire » avant les ratifications nationales. C'est ainsi que le traité de libre-échange signé en 2011 avec la Corée du Sud entra en application provisoire dès cette date et ne fut adopté définitivement qu'en 2015, après les ratifications nationales. C'est d'ailleurs exactement le même scénario qui est envisagé aujourd'hui pour le CETA. La levée de l'hypothèque wallonne et de son ministre-président Paul Magnette a ouvert la voie à une mise en application « provisoire » du CETA. Le provisoire pouvant durer plusieurs années, les ratifications nationales n'auront du coup qu'à valider *a posteriori* l'existant. Et si certains pays ne ratifient pas, ils auront bien entendu le droit de revoter jusqu'à ce que la ratification s'en suive.

En somme, en se donnant à l'Europe, les partis de gauche se sont enfermés dans une logique libre-échangiste sur laquelle ils n'ont aucun contrôle. C'est pour cette raison que seuls les partis anti-européens peuvent se permettre d'être protectionnistes. Voilà pourquoi, à titre personnel, je me méfie des candidats qui prennent des postures critiques sur le libre-échange tout en refusant de rompre avec l'Union européenne. Dans le cadre des traités européens actuels, il n'y a aucun moyen de rompre avec le libre-échange.

***Qu'entendez-vous par là ? Doit-on vraiment rompre avec l'Union Européenne pour mettre en place des mesures protectionnistes ? Cela semble difficile à imaginer. Comment se passerait la mise en place de mesures protectionnistes à l'échelle nationale, et sur quels segments de l'économie ?***

Avec Coralie Delaume, dans un ouvrage qui va paraître prochainement<sup>[1]</sup>, nous faisons le constat que l'Union européenne est en fait déjà pratiquement morte. Certes, les institutions fonctionnent en apparence, mais ce qui est au cœur du projet européen, c'est un ensemble de règles communes qui encadrent l'action des États. Depuis 1957, ces règles n'ont cessé de se renforcer en créant un droit supranational hors de portée des citoyens. Or, depuis quelques années, nous assistons à un point de bascule. Les règles européennes deviennent inapplicables et sont de fait de plus en plus contournées sans que les sanctions prévues ne tombent.

La Commission a ainsi renoncé à sanctionner l'Espagne et le Portugal qui pourtant ne parviennent plus à réduire leurs déficits publics au rythme attendu ; elle ferme les yeux sur les excédents macroéconomiques de l'Allemagne qui sont pourtant considérables ; elle est restée passive en 2015 lorsqu'Angela Merkel a unilatéralement renoncé à appliquer le règlement de Dublin sur le droit d'asile ; par ailleurs, elle n'a rien pu faire non plus lorsque de nombreux États ont ensuite rétabli les contrôles aux frontières, suspendant de fait le traité de Schengen. Enfin, elle a renoncé à sanctionner les gouvernements autocratiques hongrois et polonais.

La dernière réforme constitutionnelle hongroise a pourtant largement transformé le système judiciaire hongrois à tel point qu'aujourd'hui la Hongrie peut légalement s'extraire de l'ordre juridique européen. Si l'Union européenne devient incapable de faire appliquer ses propres règles, alors n'importe quel pays peut faire à peu près ce qui lui plaît, y compris en matière commerciale. Par exemple, Arnaud Montebourg a prévu de réserver une partie des commandes publiques à des entreprises nationales. C'est évidemment contraire aux règles du Marché unique, mais si l'Union renonce à sanctionner l'Allemagne pour ses excédents, pourquoi la France ne bénéficierait pas elle aussi d'un passe-droit ?

Même si aucun pays de l'Union ne peut instaurer de droits de douanes à ses frontières, un certain protectionnisme peut être mis en place via une taxe sur la consommation, par exemple en instaurant une contribution « sociale » ou « carbone » qui pourrait s'appliquer aux produits qui ne disposent pas d'un bon bilan social ou environnemental.

Les produits *made in China*, qui ont parcouru des milliers de kilomètres ou qui ont été produits par des entreprises où les salaires sont extrêmement faibles et où il n'existe pas de liberté syndicale pourraient ainsi être davantage taxés que les produits réalisés dans des pays socialement avancés ou géographiquement proches. De même, les fraises produites en Espagne ou au Maroc seraient davantage taxées que les fraises du Roussillon, plus proches des lieux de consommation français.

Un protectionnisme intelligent est un protectionnisme qui tend vers un objectif de politique publique. Pour moi, la priorité devrait être de rétablir en France un équilibre territorial. Actuellement, la France est en voie de désindustrialisation accélérée et la crise agricole endémique fragilise ses territoires ruraux. Le libre-échange frappe de fait prioritairement les agriculteurs et les ouvriers, c'est-à-dire les populations déclassées éloignées des centres villes.

Un protectionnisme intelligent doit donc, sans nier le marché, orienter celui-ci pour qu'il évite de brutaliser ces régions fragilisées. On a su, avec l'instauration des Appellations d'origine protégées (AOP) éviter l'effondrement agricole de nombreux territoires (même si les AOP ne couvrent qu'une petite partie de l'activité agricole). On pourrait de la même façon protéger l'industrie et les savoir-faire traditionnels dans de nombreuses régions grâce à une politique de soutien active.

À l'échelle nationale, la France doit maintenir une industrie généraliste et éviter une spécialisation trop restreinte qui lui ferait courir le risque d'un effondrement économique en cas de crise de son secteur de spécialisation. Il faut donc continuer à faire du textile, de l'électronique, de l'électro-ménager... en supprimant les avantages-coûts dont bénéficient les pays à bas salaire par un système de taxation adéquat.

La commande publique est essentielle pour garantir des débouchés. Par exemple, la commande d'uniformes peut appuyer la reconstruction d'une industrie textile nationale. N'oublions pas que Saint-Gobain, le leader mondial des verres qui emploie plus de 180 000 personnes dans le monde est une entreprise née de la commande publique et de la volonté de Colbert de ne pas acheter les miroirs de la galerie des glaces à des industriels vénitiens.

Ces mesures sont tout à fait applicables dans le cadre d'une économie capitaliste raisonnable. Elles ne doivent pas cependant se prendre de manière agressive ni conduire à une forme d'autarcie en niant l'utilité du marché ou des échanges internationaux.

Dans le cadre d'une politique protectionniste telle que je la conçois on doit maintenir des liens commerciaux avec tous les pays, y compris la Chine, et les accompagner dans le progrès social et écologique en réduisant les taxes au fur et à mesure que des progrès sociaux s'accomplissent. Il ne s'agit pas non plus d'interdire tout investissement étranger ou de payer hors de prix une production nationale inefficace. Ne remplaçons pas le dogme du libre-échange par le dogme de l'interventionnisme. Le protectionnisme n'est qu'un outil, pas une religion.

[1] Coralie Delaume et David Cayla, *La Fin de l'Union européenne*, Michalon, Paris 2017. A paraître le 5 janvier.

---

**RESISTANCE SOCIALE**  
présente à l'ensemble de ses lecteurs  
**ses meilleurs vœux, personnels, professionnels et militants**  
pour la nouvelle année !

Si vous êtes libres et parisiens le mercredi 18 janvier de 12h à 15h, contactez-nous sur [rdlurais@gmail.com](mailto:rdlurais@gmail.com) afin de participer à un petit pot amical que nous organisons.

Le CA de RESO vous y accueillera avec plaisir !

# ACTUALITE SOCIALE

## Macron et le transfert de cotisations salariales sur la CSG

Incohérence ou parfaite cohérence ? (Par Jean-Claude CHAILLEY)

- M Macron prétend augmenter les salaires par un transfert de cotisations sociales salariales maladie (0,95%) et chômage (2,40%) vers la CSG (+1,7%)
- Il veut faire baisser les salaires en « *privilégiant le contrat à la loi* ».
- Il veut accroître les exonérations de cotisations sociales « patronales » de 6%.
- Pour lui « *le système mis en place au sortir de la 2e guerre mondiale n'est plus adapté* ». Comme beaucoup (cf Réso octobre) il veut détruire la Sécurité Sociale, les services publics.

M Macron reprend une proposition de M Sarkozy et des Le Pen père et fille. Il prétend qu'un smicard gagnerait 500 € par an. Faux ! En réalité il s'agit de 21 € par mois, soit une augmentation de 1,9 % seulement.

C'est un Canada-dry d'augmentation :

- ➔ Ces 21 € se substituerait à une véritable augmentation : le gouvernement, le MEDEF, auront beau jeu de dire qu'on ne va quand même pas faire 2 augmentations !
- ➔ C'est une attaque contre le paritarisme.
- ➔ Pour les retraité-e-s la baisse des pensions de 1,7% (!) serait bien réelle ; les fonctionnaires aussi y perdraient...

Le fond de toutes les variantes Valls, Macron, Fillon, Le Pen... , c'est la baisse du « coût du travail » et la casse de la Sécu. La cotisation « salariale » et la cotisation « patronale » sont du saire socialisé :

Partage primaire Valeur ajoutée (définitions INSEE) Ensemble des richesses créées (par le travail)			
Salaire (super brut) 68 % - 75 % en 1982-		Rémunération capital 32%	
Salaire brut		Cotisation "patronale" à la Sécu : 197 Md €	Rémunération capital
Salaire net	Cotisation salariale	Cotisation "patronale"	Rémunération capital

L'UMP, Macron, Le FN, sèment l'illusion d'augmenter les salaires en siphonnant le salaire socialisé puis en le faisant remplacer par la CSG et / ou autre.

- Les cotisations salariales comme « patronales » font partie du salaire (dit super brut cf INSEE) qui est prélevé pour financer la Sécurité Sociale, la protection sociale. C'est pourquoi on les appelle salaire socialisé.
  - De réforme en réforme, d'exonération en exonération, les cotisations dites « patronales » ont baissé dramatiquement. Cependant il reste encore 197 Md de cotisations « patronales » versées à la Sécurité Sociale en 2017, ce qui fâche le MEDEF. S'il fallait compenser ces 197 Md par la TVA il faudrait qu'elle passe à 40 % !
- Le transfert des exonérations peut se faire par plusieurs moyens plus contestables les uns que les autres : la TVA, les taxes diverses, l'impôt sur le revenu, la CSG.

Quant à l'impôt sur les sociétés, il est en chute libre..... Et lorsqu'on ne compense pas tout, on fait souscrire des complémentaires santé, capitaliser....

Quant à la CSG, la communication au moment de son instauration « temporaire » (à 1,1 %) a semé le flou dans la population : on prétendait taxer enfin les « revenus du capital », vive la justice sociale....

En réalité, la Mutualité a prouvé que de 1983 à 2010 les entreprises ont gagné 18 points, soit 54 Md €, au détriment des ménages, salariés, retraités, chômeurs...:

	Cotise patronale	Cotise salariale	CSG	Impôts et taxes	Transferts	Autres
1983	66%	24%	0	2%	2%	6%
2010	48%	11%	21%	11%	6%	3%

Quant aux « revenus du capital », il s'agit uniquement de l'épargne des ménages, pas nécessairement fortunés : les plans d'épargne logement, d'épargne retraite, les assurances vie, sont concernés. Les revenus financiers... des entreprises, infiniment supérieurs, ne le sont pas. Comme sur le reste, les vrais riches y échappent.

**Quelle que soit la variante, une exonération de cotisation sociale est une baisse du salaire, du revenu, une attaque contre la Sécurité Sociale, au profit des actionnaires. M Macron est parfaitement cohérent.**

# COUP DE GUEULE

## La rue Cambon veille sur la Poste

Par Pierre-Yves MESCOFF

Il y a quelques jours les magistrats de la Cour des comptes ont sorti leur énième rapport sur la Poste. On comprend que cette société anonyme à capitaux publics qui emploie encore plus de 250 000 personnes fasse l'objet d'études d'autant que sa situation n'est pas au beau fixe. Le volume du courrier baisse de 5 à 7% par an. La Banque Postale, malgré une progression constante, est à la fois touchée par des taux d'intérêts bas, la décollecte de l'épargne réglementée et la fragilité de nombre de ménages qui ont le plus grand mal à joindre les deux bouts. Le secteur du colis va plutôt bien mais dans un univers ultra-concurrentiel. Et les nouveaux services ont du mal à compenser la baisse du courrier. Dès lors, on aurait pu s'attendre à ce que les sages de la rue Cambon louent les efforts faits tant par la direction de l'entreprise que par le personnel pour tenter de continuer à faire vivre au mieux ce qui reste aux yeux des Français comme un service public de qualité même s'ils pointent ses défaillances.

C'était sans compter leur travers ultra-libéral et leur propension à se mêler de ce qui ne les regarde pas.

Alors que nombre de maires et d'élus soutenus par la population luttent contre la fermeture des bureaux de poste, la Cour des comptes juge que ça ne va pas assez vite, qu'il faudrait encore en supprimer des milliers, faisant fi du rôle de la Poste dans l'aménagement du territoire. Rôle déjà bien malmené, au point que l'association des maires de France a refusé la première mouture du contrat avec la Poste qui lui était proposée. Mais les « sages » vont plus loin. Alors que la Poste a déjà supprimé plusieurs milliers de postes ces dernières années, les conseillers trouvent encore qu'il y a trop de facteurs, ne tenant aucun compte de la lassitude de ceux qui font ce métier dont les tournées ne cessent d'être allongées. Ce qui accroît le malaise social encore

renforcé par les réorganisations incessantes, pas toujours bien pensées et destructrices des individus conduisant certains à mettre fin à leurs jours. Ce n'est pas encore assez pour la Cour des comptes puisqu'à la détresse morale, elle semble vouloir ajouter une détresse financière. Eh oui ! Alors que la moitié environ des agents de la Poste est fonctionnaire et que bon nombre d'entre eux n'ont quasiment pas eu d'augmentation depuis plusieurs années, la Cour des comptes trouve que les salaires des postiers sont trop élevés ! Sans doute faudrait-il à leurs yeux que la Poste pratique le dumping social et aligne les salaires de ses agents (mais pas de ses cadres dits stratégiques) sur ceux de certaines boîtes privées...

Mais on chercherait vainement dans ce rapport une ligne sur l'intelligence de la commission européenne qui a imposé -avec l'aval des gouvernements !- la destruction des services publics postaux, cela au moment même où l'évolution des techniques remettait en cause le modèle sur lequel ces services étaient bâtis. Au lieu de la concurrence libre et non faussée, une coopération intelligente entre les différents services publics aurait sans doute permis de faire face dans de bien meilleures conditions qu'aujourd'hui.

On notera d'ailleurs que l'utilisateur est peu présent dans ce rapport. Pourtant ce qui fait la différence entre un service public de qualité et une entreprise privée c'est bien ce respect de l'utilisateur. Or, ce n'est pas tant la baisse du courrier qui menace la Poste que le fait qu'elle se conduit de plus en plus comme une entreprise privée peu soucieuse tant du bien-être de son personnel que de la satisfaction de ceux pour qui elle travaille !

## VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

**Siège social :**  
121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

**Site Internet :** [www.resistancesociale.fr](http://www.resistancesociale.fr)  
Courriel : [webmaster@resistancesociale.fr](mailto:webmaster@resistancesociale.fr)

Présidente de RESO et directrice de la publication :  
**Marinette BACHE**

NOM ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TEL : ..... Portable : .....

E-mail : .....

- J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros  
 Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros  
 Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi ..... exemplaires par envoi.

À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)